



Union Sociale
des Professionnels du Bâtiment
et des Travaux Publics
PROVENCE ALPES COTE D'AZUR

- Service Entreprises - Action Sociale
- Service Vacances : familles, enfants, groupes
- Service Billetterie

USBTP

Association Loi 1901 - IM n°006100046
Siret n°775 552 029 00016 - APE 8899B
Garantie financière : APST - 15, avenue Carnot - 75017 PARIS
RC Professionnelle : ALLIANZ IARD - 87 rue de Richelieu - 75002 PARIS

49, Bd Général Delfino - 06300 NICE
Tél. 04 92 00 44 44 - Fax 04 93 26 85 21
Mail : usbtp@usbtp.fr
Site : www.usbtp.fr

USBTP "Toujours plus proche de vos besoins"

BULLETIN D'ADHÉSION

Je soussigné(e)

Représentant de l'entreprise

Adresse correspondance

Téléphone

Activité professionnelle

Effectif (nombre de salariés hors mandataires sociaux)

Adresse succursales ou agences

Téléphone Fax

N° SIRET Code APE

E-MAIL

**DEVIENS ADHERENT DE "L'UNION SOCIALE DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS PROVENCE ALPES COTE D'AZUR"
A COMPTER DE LA SIGNATURE DU PRESENT BULLETIN D'ADHESION.**

Fait à, le

Cachet et Signature du Responsable
de l'entreprise :

reconnais avoir été informé que la cotisation USBTP
sera appelée par les "Congés Intempéries BTP,
Caisse de la côte d'Azur Corse"

Bulletin à nous retourner avec un chèque d'adhésion de 80€

Suite à l'arrêté d'extension de la convention collective du BTP, paru au Journal Officiel du 08 JUILLET 1994, la cotisation à l'action sociale est obligatoire pour toutes les entreprises du BTP de la région PACA.

Extraits des Statuts - Article 7 : Les ressources de l'Association se composent du produit des cotisations versées par les employeurs à l'association, fixées actuellement à 0,30 % des salaires réglés par les employeurs.